



# TILLOY

## les Mofflaines

*Le bulletin  
d'info  
octobre 2020*

*Un village aux portes de la ville*

*Photographies de Monsieur Laurent RAISON, La faune dans le parc.*



# Sommaire

Page 2 : Le mot du maire.

Page 3 : Le Coin aux nouvelles.

Page 6 : Les projets à venir...

Page 9 : Les travaux.

Page 11 : Focus sur le Conseil Municipal

page 12 : La jeunesse Tilloysienne

Page 15 : Les Manifestations

Page 17 : Retour sur le budget

page 18 : Expression libre



# Le Mot du Maire



**Chères Tilloysiennes, chers Tilloysiens**

Les nouvelles de la situation sanitaire liée à la Covid-19 nous invitent chaque jour à davantage de précautions, les règles se durcissent progressivement, la vigilance est plus que jamais de mise. Et pourtant, nous devons également continuer de vivre. Nous devons maintenir une activité sociale, économique, aussi riche que possible. Tout en respectant les gestes barrières, nous ne devons pas laisser l'épidémie installer une réelle distance entre nous ou cristalliser des situations d'isolement.

C'est sur cet étroit chemin qu'évolue la vie municipale, la vie de la commune. Pour que le moins d'activités possible ne s'arrêtent, il nous faut porter une attention croissante. Voilà pourquoi, nous sommes heureux que, malgré le contexte difficile, la rentrée scolaire, se soit très bien déroulée.

D'autres événements encore comme les activités en faveur des adolescents, le centre de loisirs, la remise des prix des maisons fleuries, la mise à l'honneur des bénévoles ayant fabriqué des masques ont montré que chacun qu'il s'agisse des habitants, des associations, des services de la mairie.... avaient à cœur de prendre toute précaution et de maintenir le lien social ciment indispensable au bien vivre ensemble. Merci à toutes et tous d'y contribuer.

Depuis la rentrée, les enfants de notre groupe scolaire bénéficient de repas confectionnés par un nouveau prestataire visant à améliorer la qualité des menus qui leur seront servis.

Augmenter significativement les moyens alloués à la propreté était un des axes forts du projet pour notre commune que nous vous avons présenté au printemps. Vous étiez nombreux à nous avoir dit que c'était une des propositions les plus importantes à vos yeux. Une étape majeure est franchie avec la désignation d'un prestataire chargé de la tonte de nos espaces verts et le renforcement de l'équipe pour permettre de valoriser encore mieux le parc René Lefrère. Cet effort accru est rendu possible par la maîtrise des dépenses de fonctionnement mis en place depuis des années.

La défense du cadre de vie est un travail au long cours. Nous en reparlerons plus tard concomitamment avec l'élaboration des budgets des années à venir.

Les dépenses engendrées par le fonctionnement de notre commune ne doivent pas nous empêcher d'être ambitieux et de préparer l'avenir :

- Le projet de rénovation de la salle sports est en route et avec nos partenaires, le marché de maîtrise d'ouvrage vient d'être lancé et j'ai tout dernièrement rencontré les riverains pour leur parler des nuisances engendrées par ce chantier.

- La pose de la première pierre du projet sur le site de l'ancien centre équestre est le premier jalon d'un projet initié il y a plusieurs années avec Pas de Calais Habitat.

Ce sont des projet majeurs pour notre commune que nous avons voulu autant que possible vertueux sur le plan environnemental et attentif à vos attentes.

Au delà des réunions de conseil municipal où sont débattus les projets, nous avons souhaité renforcer la démocratie participative. C'était aussi un axe fort de notre projet, C'est pourquoi, nous vous avons sollicité pour recueillir vos suggestions sur l'aménagement de la parcelle jouxtant le complexe sportif et aussi sur l'aménagement du second étage du manoir.

Malgré les contraintes de la pandémie, Tilloy les Mofflaines a su s'adapter à ces contraintes et aux nécessités d'emmener notre commune pour remplir les objectifs que nous nous étions fixés dans notre projet.

Dans cette période compliquée que nous traversons, prenez soin de vous.

Votre dévoué Didier MICHEL

# le coin aux nouvelles

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE COMPTE-RENDU SUCCINCT

Etaient présents : Monsieur Didier MICHEL, Monsieur Dominique AUCREMANNE, Madame Marie-Thérèse AUCREMANNE, Madame Virginie BEUGNET, Madame Isabelle COLART, Madame Morgane DELY, Monsieur Nicolas GUFFROY, Madame Jacqueline GUIMART, Madame Fabienne HOULBERT, Monsieur Frederic LHEUREUX, Monsieur Maxime SIBILLE, Monsieur Cédric VANDOOREN, Madame Maryse CAUWET, Monsieur David MUCHEMBLED.

Était excusé : Monsieur Manuel DA SILVA VIHNAS a donné procuration à Monsieur Frédéric LHEUREUX.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire a ouvert la séance.

Madame Morgane DELY a été nommée secrétaire de séance.

Après la mise aux voix des différents points à l'ordre du jour, l'assemblée, après avoir délibérée, s'est prononcée :

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé.

1.Subvention Exceptionnelles au Tilloy Football Club (13 voix pour et 1 abstention Isabelle COLART et une non-participation au vote)

2.Décision modificative N1 portant sur l'intégration des subvention exceptionnelles (13 voix pour et 2 abstentions Maryse CAUWET et David MUCHEMBLED)

3.Modalité d'organisation du recensement de la population en 2021 (Adoptée à l'unanimité)

4.Nomination du représentant Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (Adoptée à l'unanimité)

5.Proposition de commissaire à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (Adoptée à l'unanimité)

6.Proposition de commissaire à la Commission Communale des Impôts Directs. (Adoptée à l'unanimité)

7.Modification de la délibération 2020/06 Portant délégation de fonction du Conseil Municipal au Maire et notamment son article 21 sur le droit de préemption. (Adoptée à l'unanimité)

8.Modification de la délibération 2020/11 portant création de la commission d'appel d'offre. (Adoptée à l'unanimité)

## Budget participatif

Comme chaque année, nous avons sollicité les habitants afin qu'ils nous proposent le projet qu'ils souhaitaient voir se réaliser.

Rappelons qu'en 2019, c'était le bloc d'escalade qui a retenu vos suffrages, en 2018 la balançoire adaptée aux enfants en situation de handicap ou encore en 2017 la cabine britannique aux livres...

Cette année, nous avons reçu 7 propositions. Certaines propositions seront réalisées dans le cadre du budget d'investissement (renouvellement du mobilier urbain par exemple) d'autres ne le peuvent pas car ne rentrant pas dans le cadre du budget participatif. Finalement une seule proposition a pu être retenue. C'est pourquoi, nous ne vous solliciterons pas pour que vous puissiez donner un avis.

Le projet qui sera réalisé grâce au budget participatif 2020 consistera en la mise en place d'une station météo connectée à l'école. Cette installation pourra ainsi servir de support pédagogique pour les élèves.



## Terre de jeux 2024

Un label "Terres de Jeux 2024" plus que jamais attendu....

Dans le cadre de l'organisation des Jeux olympiques de Paris 2024, 500 collectivités françaises dont notre commune viennent d'obtenir le label "Terre de Jeux 2024".

Terre de Jeux 2024 est un label destiné à tous les territoires : communes, intercommunalités, départements, régions. Il valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux, quels que soient leur taille ou leurs moyens.

Le label Terre de Jeux 2024 permet à toutes les collectivités territoriales qui partagent la conviction que le sport change les vies de bénéficier de cette énergie unique.

Devenir Terre de Jeux 2024, c'est pour notre commune s'engager à contribuer à faire vivre à tous les émotions des Jeux, changer le quotidien des gens grâce au sport et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.

### DEVENIR TERRE DE JEUX 2024, c'est :

- Favoriser la découverte du sport et de ses valeurs.
- Soutenir l'éducation par le sport dans les établissements scolaires
- Promouvoir la pratique sportive auprès des agents de votre collectivité



Pour concrétiser la délibération prise en décembre 2019, le CCAS s'est inscrit dans cette dynamique et a adopté une délibération qui permet à chaque habitant de notre commune de bénéficier d'une participation sur l'achat de sa licence sportive. **C'est ainsi donner un petit coup de pouce pour favoriser la pratique d'une activité physique ou sportive et répondre à un des engagements que nous avons pris.**

## TOUTES LES AIDES FINANCIÈRES ET TECHNIQUES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

Pour financer des travaux d'économie d'énergie dans son domicile, de multiples aides et subventions existent et il est souvent difficile de s'y retrouver, de savoir exactement ce à quoi chacun peut prétendre. A la Communauté Urbaine d'Arras, nous avons la solution avec la Maison de l'Habitat Durable.

Par téléphone et sur rendez-vous, notre équipe vous accueille, vous conseille de manière claire et précise au niveau technique et financier, vous accompagne et vous guide dans vos démarches.

Et ces conseils se font dans le respect de valeurs fortes : la neutralité, l'indépendance et la gratuité de nos services. Notre seul objectif, c'est de vous conseiller sur les travaux les plus pertinents et efficaces, en ayant un reste à charge le plus minime possible et en vous présentant l'ensemble des aides financières mobilisables selon votre projet et vos ressources.

## ET AUSSI POUR ADAPTER VOTRE LOGEMENT !

Rester dans son domicile et bien y vieillir en bonne santé et en toute sécurité constitue une priorité pour bon nombre de personnes. Mais votre logement est-il bien adapté et sécurisé pour votre quotidien ?

Equiper son logement, réaménager sa salle de bain, installer un monte-escalier... sont des mesures qui peuvent vous aider à rester chez vous, en bonne santé et en toute sécurité. Le maintien à domicile est en effet une solution moins coûteuse qu'un déménagement en établissement spécialisé et cela reste généralement plus adaptée à la personne !

A la Communauté Urbaine d'Arras, la Maison de l'Habitat Durable vous accueille, vous conseille et vous guide dans vos démarches. Comme pour les travaux à visée énergétique, nous sommes à vos côtés pour définir techniquement le projet, mais aussi et surtout pour vous renseigner sur l'ensemble des aides financières mobilisables pour que les travaux vous coûtent le moins cher possible.

Avant de vous lancer dans votre projet, contactez-nous au 0800 62 62 62 (numéro vert et gratuit) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 ou par courriel à l'adresse suivante : [habitat@cu-arras.org](mailto:habitat@cu-arras.org)  
Nous pourrions vous accueillir – sur rendez-vous – dans nos locaux à la Communauté Urbaine d'Arras pour étudier ensemble votre projet et votre situation.



# Les Projets à venir...

## Parcelle du chateau d'eau

Lorsque le projet du lotissement du château d'eau a vu le jour. La municipalité avait prévu qu'un aménagement de la parcelle du château d'eau devait être réalisé. Il s'agissait notamment de permettre un accès vers les tranches deux et trois de ce lotissement afin de fluidifier la circulation. C'est une demande forte des habitants qui permettra de terminer les aménagements de la 1ère tranche

Ainsi un projet d'aménagement porté par la société SOAMCO a commencé à être étudié par le conseil municipal et a pu être présenté lors de la dernière réunion publique. Ces deux présentations ont fait l'objet de peu de remarques et d'observations.

Celui-ci prévoit notamment une division en deux parties :

- Une partie qui accueillera une dizaine de maisons et l'autre un parc boisé ouvert à tous les habitants.

- Un cheminement doux permettra aux piétons et aux vélos de rejoindre l'avenue Charles de Gaulle et le chemin de la bascule pour par exemple se rendre à l'école ou tout simplement pour une promenade dominicale.

**Ce projet est toujours à l'étude** et fait encore aujourd'hui l'objet d'échanges entre l'aménageur et la mairie. La solution finale n'a pas encore fait l'objet d'un choix définitif. Elle fera en tout état de cause l'objet d'une nouvelle présentation qui pourra comme à l'habitude prendre en compte des modifications ou suggestions qui s'avéreront nécessaires.



## Parcelle du complexe sportif



**S**ouvenez vous, nous avons acquis au cours du précédent mandat une parcelle d'environ 2ha, située à côté du complexe sportif, elle relie la rue de Neuville à la rue de Wancourt.

Ayant pour vocation d'accueillir des équipements sportifs et de loisirs, il sera mis en place un cheminement doux qui permettra en lien avec le chemin derrière le parc du manoir de faire le tour du village.

Un aménagement du parking du complexe sportif est également envisagé, il permettra d'améliorer le stationnement lors des manifestations accueillant du public et d'éviter les nuisances actuelles.

Pour les autres aménagements, nous vous avons interrogé pour connaître vos souhaits.

Trois projets vous tiennent à cœur et devraient voir le jour progressivement au cours de ce nouveau mandat de 6 ans.

Il s'agit de la réalisation d'un skate-park, d'un terrain de tennis mais aussi d'un espace fitness en plein air !

Tous ces équipements auront vocation à être accessibles à tous.

Certains nous ont déjà interpellé sur les risques de vandalisme de ces équipements. Nous serons vigilants sur ce point mais il est impératif que chacun comprenne que les équipements communaux sont le bien de chacun. Et que chacun doit en être responsable !

En attendant, cet aménagement, un chemin engazonné a été mis en place.

Nous tenons à remercier M. Salmon Daniel pour sa contribution ainsi qu'aux personnes qui nous ont fait part de leur suggestion.

Pour imaginer l'aménagement de cette parcelle, nous avons sollicité le CAUE pour établir une première ébauche et répondre à un de nos engagements. Affaire à suivre.....

## Rénovation Salle de Sport



**N**ous l'avions annoncé dans notre programme, Nous travaillons sur la rénovation de la salle de sport. En effet, ce bien communal souffre de fuite d'eau au niveau de sa toiture depuis plusieurs dizaines d'années....

Ce gros chantier sera réalisé en plusieurs phases afin de permettre son financement sur plusieurs années et aussi limiter les impacts auprès de ses utilisateurs ( école et associations).



La première phase de travaux devrait commencer par le remplacement de la toiture à la fin du 1er semestre 2021.

Nos recherches de financement nous laissent espérer environ 60% de subventions par nos partenaires.

Pour obtenir cette participation conséquente en termes de subventions, nous avons choisi de réaliser une rénovation énergétique poussée.

Ainsi, après la rénovation, la facture énergétique devrait être divisée par 3 si on se base sur le scénario le plus prudent.

Afin d'inscrire ce projet dans le cadre de la transition énergétique, des panneaux photovoltaïques seront posés sur la toiture du bâtiment. La production d'énergie électrique par le solaire devrait couvrir une grande partie des besoins énergétiques du bâtiment...il est même possible que le bâtiment produise plus d'énergie qu'il n'en consomme ! Dans ce cas, la salle de sport serait le premier bâtiment à énergie positive de la commune.

Vous comprendrez que nous devons être accompagnés sur un tel projet. Nous travaillons déjà avec nos partenaires comme les services de la CUA sur ce projet ambitieux.

### Contournement de Tilloy Les Mofflaines

C'est un dossier important qui s'ouvre pour notre commune et qui doit retenir toute notre attention. Un projet qui devrait permettre de réduire de manière conséquente le nombre de véhicules qui traverse notre commune.

Au cours de la dernière séance du conseil municipal et lors de la réunion publique qui s'est tenue le 7 octobre, M. Cottigny est venu présenter le projet de contournement de notre commune.

Un contournement présenté avec plusieurs variantes :

-La première solution serait de retravailler sur l'existant, à savoir le CD60 et la route de Cambrai.

-La deuxième consisterait à créer un rond point sur le RD60 duquel partirait le contournement qui irait vers HäagenDazs

-La troisième solution consisterait de partir du rond-point actuel Brico Dépot pour rejoindre les environs d'Häagen-Dazs.

Le Département a effectué un état de lieux avec un inventaire de la faune et de la flore, des sols, Il aura aussi comme objectif de préserver quelques espaces naturels intéressants.

L'actuel rond-point d'Häagen Dazs sera déplacé.

Ce projet devrait coûter en 10 et 12 M€, et devrait rapidement voir le jour.

Le dossier peut être consulté en mairie jusqu'au 6 novembre. Une exposition présentant les différents projets est visible en mairie où chacun peut faire part de ses remarques et de ses observations.

Rappelons que lors du dernier comité de pilotage qui s'est tenu à l'hôtel du Département, **le conseil municipal s'est positionné pour que soit retenu le trajet le plus éloigné des habitations.** Nous avons réaffirmé ce souhait lors de la réunion de présentation des différentes propositions.



# Les travaux

## Eclairage dans le manoir

Vous avez probablement remarqué que les cheminements conduisant au manoir ont été refaits. C'était bien nécessaire ! Nous avons profité par la même occasion de revoir et renouveler l'éclairage.

Ce nouvel éclairage à LED comporte un nombre de points plus important et sa consommation est inférieure à une seule unité de l'ancien éclairage !

Vous avez pu apprécier tout dernièrement l'éclairage multicolore du manoir qui met en valeur ce patrimoine unique.



## Pose de la première pierre

Un projet exemplaire mêlant mixité sociale et générationnelle.

Voilà presque sept ans que ce projet attend de sortir de terre et trois ans que le site de l'ancien centre équestre a disparu du paysage sous les coups de tractopelles orchestrés par l'Etablissement Public Foncier.

Mercredi 16 septembre, sur le site d'un peu plus de 5 000 m<sup>2</sup>, a enfin été posée la première pierre d'une nouvelle résidence de seize appartements en front de rue, auxquels s'ajouteront les dix logements individuels d'un béguinage en fond de parcelle, avec le parc du Manoir pour horizon. Les bâtiments seront d'ailleurs érigés dans un style classique, pour être en harmonie celui du manoir.

Un investissement de 4 M€, pour lequel Pas-de-Calais Habitat s'est assuré du soutien de l'État et de la Communauté Urbaine d'Arras.

Le rez de chaussée abritera le centre de santé Filiéris où exerceront deux médecins, une infirmière.

Le bâtiment principal abritera trois appartements de type 2 (56 m<sup>2</sup>), de six type 3 (de 70 à 73 m<sup>2</sup>) et sept type 4 (de 87 à 91 m<sup>2</sup>). Tous disposeront d'un balcon. Quant aux logements composant le béguinage, ils seront de type 3 et seront adaptés à une clientèle senior (avec accessibilité Personne à mobilité Réduite). Le tout s'articulera autour d'une place centrale, végétalisée « à la française ». Les résidents se partageront un vaste jardin, un local à vélos et bénéficieront d'un point d'apport volontaire pour les déchets ménagers, mais aussi d'un accès au Parc René Lefrère.





### Les espaces verts

La vie a basculé le 8 mars et les agents du service espace verts ont été confinés laissant à « l'abandon » nos espaces verts. Aujourd'hui et même si tout n'est pas parfait, le retard a été rattrapé .

Parlons tout d'abord du ramassage des déchets verts qui a été mis en place cette saison. C'est un service supplémentaire apprécié de tous et qui s'inscrit dans le cadre du développement durable. Ce service a été assuré pendant la période de tonte et a donc été interrompu après le ramassage du 26 octobre.

#### **Un de nos engagements améliorer la propreté de la commune !!**

Pour ce faire nous avons délégué la tonte des espaces verts à une association employant des personnes en situation de handicap, ce qui a permis aux agents d'améliorer la propreté, le fleurissement de la commune, l'embellissement du Parc René Lefrère.

#### **Fleurissement de la commune**

Nous travaillons actuellement à un plan de fleurissement qui sera mis en place en 2021 et qui permettra d'améliorer encore l'embellissement de notre commune.

#### **Le parc René Lefrère**

Comme chacun a pu le remarquer, la gestion du Parc a été amélioré, celui-ci a accueilli de nouveaux pensionnaires pour le bonheur de nos enfants, les allées ont été refaites, la cascade fonctionne à nouveau, le bassin refait à neuf, un nouvel éclairage et des allées refaites à neuf mettent encore plus en valeur le manoir.

Dans le cadre du budget 2020, des crédits ont été alloués pour rénover la cascade, procéder à la réfection de la pâture et à la remise en état du terrain de pétanque, tous ces aménagements contribuent à faire de ce magnifique endroit le poumon vert de notre commune.

# Focus sur le conseil Municipal



**Didier MICHEL**  
Maire



**1er Adjoint**  
Frédéric Lheureux



**2ème Adjoint**  
Morgane Dely



**3ème Adjoint**  
Dominique Aucremanne



**Conseillère municipale**  
Marie-thérèse Aucremanne



**Conseillère municipale**  
Jacqueline Guimart



**Conseillère municipale**  
Fabienne Houlbert



**Conseiller municipal**  
Manuel Vinhas



**Conseillère municipale**  
Virginie Beugnet



**Conseiller municipal**  
Nicolas Guffroy



**Conseillère municipale**  
Isabelle Colart



**Conseiller municipal**  
Cédric Vandooren



**Conseiller municipal**  
Maxime Sibille



**Conseillère municipale**  
Maryse Cauwet



**Conseiller municipal**  
David Muchembled

# La jeunesse Tilloysienne

les services périscolaires s'améliorent

Soucieux du bien être de nos enfants, des améliorations ont été apportées au niveau des services périscolaires :

## **EXTENSION DES HORAIRES DE LA GARDERIE:**

En fin d'année scolaire 2019-2020 les parents ayant des enfants scolarisés au groupe scolaire PREVERT-TALBOT ont reçu un questionnaire sur les horaires d'accueil des enfants à la garderie. Afin de répondre au mieux aux besoins de chacun, le service a été réorganisé, les enfants peuvent désormais être accueillis dès 7h00 et jusqu'à 19h00.

Merci au personnel communal de répondre toujours présent.

## **CANTINE (Le meilleur pour nos enfants)**

Nous avons indiqué dans notre programme la volonté d'augmenter la part de bio et de circuit-court au delà des exigences de l'état pour les services de restauration scolaire.

Dans ce cadre, un appel d'offre a été lancé auprès des prestataires de service en juin 2020. Deux sociétés ont répondu : LYS RESTAURATION et LA NORMANDE.

LYS RESTAURATION était notre fournisseur de ces dernières années, cette société nous a délivré une réponse de qualité qui correspondait à leur service actuel.

Mais nous avons retenu la société LA NORMANDE qui a proposé une offre en adéquation avec notre cahier des charges, elle permet notamment de passer la part du bio à 50% et également d'augmenter la part des produits en circuit court.

Les menus sont élaborés avec une nutritionniste pour garantir l'équilibre alimentaire de nos chers bambins.

Evidemment cette qualité a un coût qui représente une augmentation de 10% par repas. La municipalité a décidé de prendre en charge intégralement cette différence, aucune augmentation tarifaire n'est appliquée sur les tarifs de cantine.

Afin de s'assurer de la qualité des repas et du bon fonctionnement de la cantine nous avons mis en place une commission avec un effectif "tournant" constituée d'élus, de membres de l'APE et de parents.

L'objectif de cette commission est d'être à l'écoute de tous, le cas échéant de faire des remontées au prestataire et surtout d'offrir à nos enfants le meilleur.

Une communication sera faite sur le logiciel MyPerischool et via l'APE pour indiquer les prochaines dates auxquels la commission se rendra à la cantine et permettre à ceux qui le souhaitent d'en faire partie.

## Animation ados



Cette année au regard de la crise sanitaire la municipalité n'a pas pu mettre en place son traditionnel camp de vacances en faveur des adolescents .

Aussi, Le conseil municipal a mis en place des animations en faveur des jeunes de 11 à 17 ans. C'est en partenariat avec Profession sport et tout en respectant les gestes barrières que les jeunes ont pu s'affronter au travers d'épreuves ludiques, éducatives et sportives.

4 séances de deux heures chacune, pendant lesquels deux animateurs leur ont proposé des parcours d'équilibre, du tir à l'arc, des jeux de tennis.....

### Le goûter APE

L'association des parents d'élèves s'est mobilisée dans le cadre du Festimanoir de notre village. Vendredi 18 septembre en collaboration avec Droit de cité, la compagnie Bugel Noz nous a proposé un spectacle sur le city parc.

Ce spectacle de marionnettes a ravi nos enfants qui ont pu profiter d'un goûter distribué par les membres de l'APE qui étaient installés aux sorties d'école et ainsi promouvoir l'association pour trouver de nouveaux bénévoles pour l'année à venir.



### Le centres de loisirs

Cette année, l'accueil de loisirs a eu une saveur particulière...

En effet, nous avons accueilli les enfants sous contexte de COVID-19. Malgré ce virus, nous avons pu faire quelques activités et sorties.

Pour le mois de juillet, dirigé par Cindy LHULLIER, les enfants sont partis en voyage à TAHITI : colliers de fleurs, bracelets, pâte à sel TIKI... ont pu être confectionnés tout au long de ce mois !



Pour le mois d'Août, dirigé par Céline VUE, les enfants ont été immergés dans l'ambiance médiévale : bourses en cuir, fanions, couronnes... Un centre qui s'est terminé avec une journée en compagnie de CORVUS FLANDRIA , une association médiévale qui a proposé aux enfants diverses activités comme la fabrication de bracelets avec une Lucette, initiation de tir à l'arc, prénoms en calligraphie...

Pour ces deux mois, les sorties réalisées :

- Sortie à la mer,
- Séances d'accrobranches,
- Sortie à OLHAIN,
- Sortie au Zoo de MAUBEUGE
- Sortie à la ferme pédagogique de Souastre.

Une nouvelle activité a été proposée en juillet , une initiation au GIROPODE très appréciée par les enfants.

Nous remercions la municipalité pour le budget alloué aux accueils de loisirs et leurs aides techniques, les parents pour leur confiance ainsi qu'un grand merci aux équipes d'animateurs !



# Les manifestations

Le 14 juillet



Nous avons souhaité mettre à l'honneur les personnes ayant pris du temps pour la confection d'environ 2 000 masques qui ont été distribués à l'ensemble des foyers tilloysiens.

La compagnie « on/off » s'est rendue au domicile de chacun des bénévoles et a ainsi pu délivrer un message de remerciement et offrir une chanson dans un cadre privé.

Les compagnies « WD 40 » et du « tir laine » ont déambulé en triporteur sur deux circuits dans notre commune. Des animations musicales ont eu lieu à plusieurs endroits et ont été appréciées par les spectateurs présents lors des mini concerts.

Cette année est une année particulière pour chacun d'entre nous.

La situation sanitaire est complexe et nous nous devons d'être vigilants.

Nous devons nous réunir autour d'un repas républicain au sein du parc du manoir, nous devons nous amuser petits et grands dans les structures gonflables, stands de jeux et autour des animations musicales, et enfin nous devons nous émerveiller devant notre feu d'artifice....

Mais tout cela n'a pu avoir lieu.

Cependant, nous nous devons de trouver des solutions afin de continuer à vous divertir et vous apporter quelques instants de bonheur tout en respectant les consignes sanitaires.





Le programme de notre ducasse a été durement impacté par les conditions sanitaires actuelles.

En effet, le Festimanoir, le concours de graff et le feu d'artifice du samedi 19 septembre, ainsi que la journée médiévale du dimanche 27 septembre ont été annulés. La préfecture nous imposait une jauge de 100 personnes alors que le nombre d'artistes et de bénévoles atteignait pratiquement ce chiffre. Il nous était donc impossible d'accueillir du public. L'annulation était donc inévitable.



L'après-midi récréatif avec de nombreuses structures gonflables pour petits et grands dans le parc du manoir programmé le mercredi 23 septembre a dû également être annulé mais cette fois au regard des conditions météorologiques.

Nous avons cependant pu maintenir deux réceptions :

- Celle du vendredi 18 septembre au cours de laquelle étaient accueillis les nouveaux habitants, les représentants des associations, les lauréats du concours des maisons fleuries, et les jeunes atteignant leur majorité cette année.

- Celle du dimanche 20 septembre où furent mis à l'honneur les bénévoles qui avaient confectionné les masques, ceux qui ont maintenu le lien social avec les personnes seules pendant la période de confinement. Cette manifestation fut également le moment de remettre les prix aux enfants qui avaient concouru pour donner un nom aux voyettes de notre village ainsi que de récompenser les médaillés du travail.

Ces moments de partage sont très importants pour chacun et chacune et permettent tout en respectant les gestes barrières de maintenir des rencontres, des échanges et le lien social.

Nous adressons tous nos remerciements à chacun des bénévoles et nos félicitations aux différents lauréats.

Les membres de la commission fêtes et cérémonies réfléchissent dès à présent à une nouvelle programmation des spectacles dès que les conditions le permettront.



# Le sujet qui fache

## Les dépôts sauvages

**C**omme si les déchetteries n'existaient pas...

Les incivilités se multiplient en témoignent les dépôts sauvages que nos ouvriers ont dû débarrasser.

Ainsi trois dépôts sauvages ont-ils dû être retirés deux sur le chemin des chiens et un sur le chemin de Feuchy. Une plainte a été déposée en gendarmerie.



# Retour sur le budget

**A**u cours de la séance du conseil municipal de juin 2020 a été adopté le budget de cet exercice. En voici les principaux éléments. 2020 marquée par le renouvellement du conseil municipal verra la poursuite de la démarche engagée depuis le précédent mandat par la maîtrise globale des dépenses de fonctionnement pour dégager ainsi une capacité d'investissement suffisante.

Le budget est marqué par :

-l'impact de la réforme de la taxe d'habitation qui pour le moment est compensé à l'Euro près par un mécanisme de reversement.

-Le Contexte COVID qui a un impact sur le budget communal (impact sur le service périscolaire, sur la location des salles municipales, sur des dépenses supplémentaires...)

-Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3 073 914,64€ en diminution de 7,21%

Pour ce qui concerne le budget d'investissement, il convient de distinguer les projets qui n'ont pas encore été réalisés sur le budget 2019 à savoir :

-Aménagement de la ludothèque (225 769,00€)

-Mobilier urbain (80 000,00€)

-Éclairage public (43 000,00€)

Et les nouveaux projets principaux

-Affectation d'une première provision pour la salle des sports (400.000€)

-Aménagement d'espace public -Cour au bois (20 000,00€)

-Parking salle polyvalente (80 000,00€)

-Réfection dernière voyette (35 000,00€)

-Réaménagement de la Pâture de la ferme et rénovation de la cascade (80 000,00€)

-Rénovation du terrain de pétanque du manoir (20 000,00€)

-Implantation d'un deuxième Panneau d'affichage (16 000,00€)

-Travaux d'aménagement du réfectoire de l'école (10 000,00€)

-poursuite de la modernisation de l'éclairage public (40 000,00€)

« Chers Tilloysiennes et Tilloysiens,

En ces temps troubles de crise sanitaire nous vous espérons tous en bonne santé.

Le conseil municipal et le CCAS se sont réunis en Septembre et octobre.

C'est avec une grande fierté que nous avons vu prendre des décisions inscrites dans notre programme de campagne :

- la mise en place de l'aide aux licences sportives pour les habitants du village
- la décision d'aménager le terrain rue de Neuville avec un parking aménagé, un skate Park et un parcours ballade.

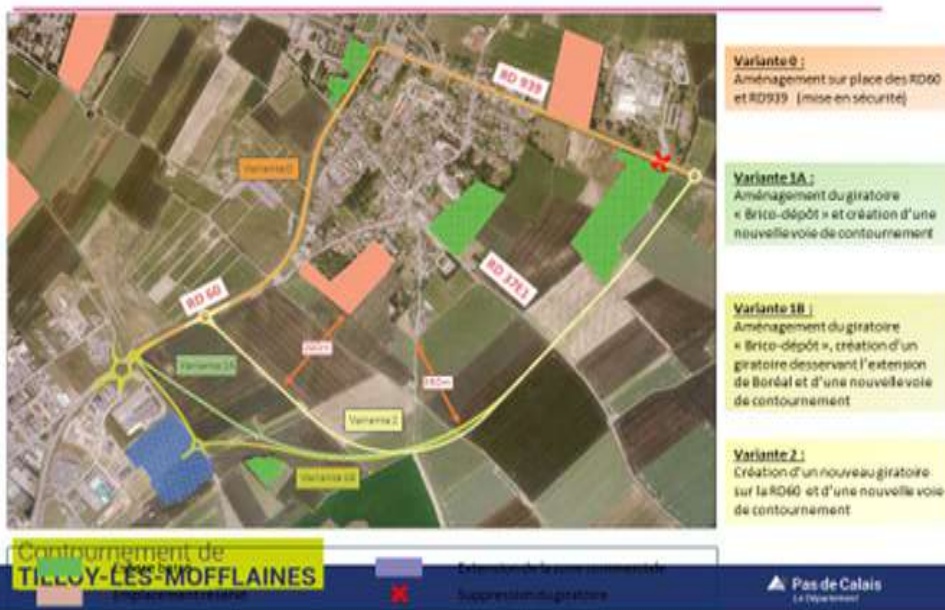
D'autres décisions nous ont été transmises pour information, sans concertation.

C'est le cas de l'aménagement de la parcelle du Château d'Eau (pourquoi ne pas finir les autres tranches avant)

Y avait-il d'autres solutions que celle d'abattre à nouveau des arbres pour construire de nouveaux logements et une route.

Un Aménagement certes nécessaire pour permettre l'accès aux zones 2 et 3 de construction qui méritait peut-être mieux qu'une décision unilatérale »

## Quatre variantes proposées



Le projet du contournement est en bonne voie.

N'hésitez pas à nous donner votre avis.

Le nôtre est tranché. Nous donnerons notre accord pour le projet 1b celui qui s'éloigne le plus de Tilloy, promesse de notre campagne.

Concernant la cantine scolaire, le changement du prestataire a été fait sans demander l'avis unilatéral des élus et annoncé en conseil municipal du mois dernier.

Nous souhaitons vos avis sur ce nouveau prestataire non local

Vous pouvez vous adresser à nous par mail [Tilloy2020avenir@gmail.com](mailto:Tilloy2020avenir@gmail.com) ou par l'intermédiaire de notre page Facebook « Tilloy un avenir durable et collectif »



Nous avons besoin des retours de vos enfants

Nous restons bien sûr à votre disposition

Vos Élus



**TILLOY**  
les Mofflaines

[www.tilloylesmofflaines.fr](http://www.tilloylesmofflaines.fr)  
[contact@tilloylesmofflaines.fr](mailto:contact@tilloylesmofflaines.fr)  
03 21 73 25 75

**Comité de rédaction :** Didier MICHEL, Morgane DELY,  
Frédéric LHEUREUX, Jacqueline GUIMART

**Impression :** Mairie de Tilloy-Les-Mofflaines

**Conception :** Fabien Reck mairie de Tilloy-Les-Mofflaines